

PROJET D'ETABLISSEMENT



MULTI ACCUEIL MINI MOUSSE

71, Rue de la Tour d'Auvergne

37000 Tours

Tél : 02 47 44 10 50.

E MAIL : infos@minimousse.fr



SOMMAIRE

1. HISTORIQUE.....	4
2. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET PUBLIC ACCUEILLI.....	5
3. POSSIBILITES D'ACCUEIL.....	5
3.1. PERIODES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE	5
3.2. LES DIFFERENTS TYPES D'ACCUEIL	6
4. LES FAMILLES.....	8
4.1. LA MIXITE SOCIALE	8
4.2. LA PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT	8
4.3. LE SOUTIEN A LA PARENTALITE	9
5. L'ENFANT PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE	9
6. LES PARTENAIRES.....	10
6.1. LES PARTENAIRES FINANCIERS	10
6.2. LES PARTENAIRES MEDICO SOCIO EDUCATIFS	11
7. L'EQUIPE	13
7.1. ROLE ET MISSIONS	13
7.2. FORMATION DU PERSONNEL	15
7.3. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES	15
8. VALEURS EDUCATIVES MISES EN AVANT ET OBJECTIFS EDUCATIFS	16
9. LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES	17
9.1. RECONNAITRE, ACCOMPAGNER ET FACILITER AU QUOTIDIEN LA FONCTION PARENTALE.....	17
9.2. ACCOMPAGNER LE JEUNE ENFANT DANS TOUS LES ASPECTS DE SON DEVELOPPEMENT.....	19
9.3. ACCOMPAGNER ET DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT A TRAVERS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE.....	21
9.4. DEVELOPPER LA CREATIVITE ET LES ANIMATIONS DE PLEIN AIR ET DE DECOUVERTE.....	24
9.5. AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT DE L'ENFANT	26
9.6. FAVORISER UNE DYNAMIQUE DE QUARTIER	27
10. JOURNEE TYPE D'UN ENFANT AU MULTI ACCUEIL.....	28
11. LES PROJETS D'ANIMATION	28
11.1. LE THEME DE L'ANNEE 2019 EST :	29
« SAVOIR VIVRE ET SE REJOUIR ENSEMBLE »	29
11.2. LES OBJECTIFS ET LES PROJETS D'ANIMATION	30



« La fonction du milieu n'est pas de former l'enfant mais de lui permettre de se révéler. »

Maria Montessori

« Tous les enfants ont du génie, le tout est de le faire apparaître ».

Charlie Chaplin



PROJET SOCIAL

La première partie de notre projet d'établissement intitulé « projet social » a pour but de présenter la structure, son environnement, la population accueillie, les prestations proposées et sa raison d'être.

1. HISTORIQUE.

A sa création, le projet est d'ouvrir un lieu de socialisation pour les enfants d'âge préscolaire en proposant des ateliers d'éveil. Une étude des besoins du territoire a révélé qu'il n'y avait aucun Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants dans le quartier concerné. Après une demande à la mairie, c'est en novembre 1988 que la crèche et halte-garderie ouvre ses portes avec un agrément de 20 enfants de 18 mois à 3 ans. Elle est toujours à ce jour le seul Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.) collectif des quartiers Velpeau et Mirabeau (hors crèche d'entreprise).

- Septembre 1989 : L'agrément est étendu jusqu'à 6 ans. L'école maternelle du quartier, ne disposant pas d'accueil périscolaire à cette époque, la structure crée l'accueil périscolaire (soir après la classe, mercredi et vacances scolaires). La plupart des enfants ont profité auparavant de la structure. La crèche représente un élément de stabilité et de sécurité.
- 1992 : Augmentation de la capacité d'accueil à 22 enfants de 15 mois à l'âge de l'entrée à l'école maternelle ou 26 enfants de 15 mois à 6 ans (mercredi et vacances scolaires).
- 2005 : Projet d'Accueil régulier d'enfants porteurs d'un handicap soutenu par le Conseil Régional Centre-Val de Loire.
- 2006 : agrément pour 26 enfants quotidien de 15 mois à 6 ans.
- 2018 : les couches sont fournies gratuitement.

Depuis sa création, la structure Mini-mousse a donc toujours fonctionné comme un Multi-accueil en étant au plus près des besoins des familles : accueil à temps partiel ou complet, par journée ou demi-journée avec ou sans repas, accueil périscolaire, accueil d'enfants porteurs d'un handicap.

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET PUBLIC ACCUEILLI.

Le Multi-Accueil Mini-mousse est situé à l'est de la Ville de Tours, dans le quartier Velpeau, proche du centre administratif du Champs Girault abritant : La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.), l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (U.R.S.S.A.F.), la Caisse d'Allocations Familiales, (C.A.F.) le Centre des Impôts et le Conseil Départemental).



Le multi accueil est très accessible par les accès routiers : autoroutes, routes nationales et périphériques. Les transports en commun inter urbain routier sont très développés avec la gare routière du centre-ville et notamment les réseaux internationaux *Eurolines* et *Flixbus*. Les connexions ferroviaires et aériennes sont présentes ainsi qu'un réseau de bus et tramway très développé.

Les familles résident principalement dans le quartier Velpeau et les quartiers environnants : Mirabeau, Beaujardin, Rotonde et Sanitas. Plus de 90% des familles accueillies habitent Tours, les autres familles y travaillent.

Elles sont assez hétérogènes, il n'y a pas de condition d'activité professionnelle pour obtenir une place au sein de notre structure. Le multi accueil joue son rôle de lieu de mixité sociale, les enfants accueillis, dans le respect et la tolérance, sont issus de diverses catégories socioprofessionnelles et de diverses cultures.

3. POSSIBILITES D'ACCUEIL.

La structure multi-accueil MINI-MOUSSE accueille 26 enfants de 15 mois à 6 ans, les enfants scolarisés viennent les mercredis et vacances scolaires.

3.1. Périodes d'ouverture et de fermeture

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45 soit 11h00 d'accueil maximum.

L'établissement est fermé les jours fériés, les 3 premières semaines d'août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an, 1 semaine aux vacances de Printemps et le vendredi de l'Ascension. Les dates de fermetures de l'établissement sont notifiées aux parents sur le contrat d'accueil.

3.2. Les différents types d'accueil

3.2.1. L'accueil régulier

Il concerne les enfants qui fréquentent régulièrement la structure avec un planning défini à l'avance, à temps complet ou partiel y compris les enfants scolarisés venant les mercredis et/ou vacances.

Un contrat d'heures est établi en fonction des besoins de la famille et des possibilités d'accueil de la structure. Cet accueil régulier peut être complété par des heures complémentaires : par exemple, un enfant accueilli tous les mercredis en périscolaire aura un contrat régulier sur 36 semaines et pourra être accueilli pendant les vacances scolaires « hors contrat ». Ces heures seront facturées en heures complémentaires.

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de bien réfléchir aux horaires dont elles ont besoin pour éviter de refaire les contrats. Nous sensibilisons les parents au fait que les heures réservées doivent correspondre au plus près des heures effectuées. Une période d'observation est recommandée. Celle-ci permettra aux familles et à l'établissement de vérifier si le volume d'heures et les horaires du contrat d'accueil conviennent aux deux parties. La période d'observation vient à la suite de la période d'adaptation, qui vise à faciliter l'intégration de l'enfant au sein de l'établissement.

Seules les familles dont l'enfant est absent toutes les vacances scolaires ont leurs absences contractualisées (contrat sur 36 semaines correspondant au temps scolaire) Pour les autres familles, les congés seront déduits le mois suivant (par exemple, congés en novembre, déduction sur la facture de décembre). Pour pouvoir proposer la place vacante, nous demandons aux familles de nous aviser des jours de congés, 8 jours à l'avance.

Deux contrats seront établis pour l'année scolaire, un de septembre à décembre et un autre de janvier à juillet pour correspondre à notre année comptable. La facturation est établie au début du mois en cours et le règlement s'effectue au plus tard le 15 du mois. Les remboursements maladie, vacances et la facturation des heures complémentaires en cours de mois s'effectuent sur le mois suivant. Les absences pour « maladie » au-delà de 3 jours ouvrés, font l'objet d'un remboursement sur présentation d'un certificat médical, à compter du 4^{ème} jour.

3.2.2. L'accueil occasionnel

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins ne sont pas toujours connus à l'avance. Ils sont ponctuels et ne sont pas récurrents. L'enfant est déjà connu de l'établissement (il y est inscrit et l'a déjà fréquenté) et a besoin d'un accueil pour une durée limitée. Cet accueil concerne également l'accueil périscolaire uniquement pendant les vacances.

Une procédure de réservation est vivement recommandée car elle assure à la famille une garantie d'accès dans la durée et permet à la structure de mieux gérer son planning de présence des enfants en fonction des places disponibles. Dans ce cas, toute absence nécessite un délai de prévenance de 48 heures.

La mensualisation n'est pas applicable. Les heures facturées sont égales aux heures réalisées ou aux heures réservées si le délai de prévenance n'est pas respecté. La facturation est établie au mois échu.

3.3.3. L'accueil d'urgence

Il s'agit, dans la plupart des cas, d'un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents, pour des motifs exceptionnels, souhaitent bénéficier d'un accueil en urgence uniquement.

Une place à temps complet est réservée aux familles en réinsertion professionnelle, en formation ou en difficultés sociales (familles bénéficiant du Revenu de Solidarité Active (R.S.A.) sur justificatifs. La facturation sera établie en fonction du prévisionnel et/ou du réel au mois échu. Le contrat d'accueil d'urgence ne peut dépasser une durée de trois mois (renouvelable une fois).

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial fixés selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (C.N.A.F.), jusqu'aux 6 ans de l'enfant. Si les ressources de la famille ne sont pas connues, la structure peut, dans ce cas, appliquer selon la situation, le tarif « plancher » défini par la C.N.A.F. ou le tarif horaire moyen de la structure.



4. LES FAMILLES

4.1. La mixité sociale

La structure accueille toutes les familles sans discrimination. La mixité sociale s'inscrit dans les objectifs de la structure. Nous veillons à l'accessibilité des familles vulnérables (familles à faible revenu, familles monoparentales). 20% des familles accueillies sont sous le seuil de pauvreté (critère C.A.F.).

Nous accueillons majoritairement des familles du quartier et des quartiers périphériques. Cependant, nous pouvons satisfaire des demandes de familles qui résident hors Tours, dans la limite de 10% de nos effectifs.

4.2. La Participation à la vie de l'établissement

Mini-mousse est un multi-accueil associatif. Cela signifie qu'il est géré par un Conseil d'Administration et un Bureau, composés de parents. Ainsi, les familles définissent collectivement les grandes orientations et prennent part aux décisions importantes de la vie de la structure en devenant membres du Conseil d'Administration.

Les parents sont invités à participer à l'Assemblée Générale annuelle. C'est un temps fort dans la vie du multi-accueil, qui a lieu à l'automne. Lors de cette réunion, en présence de l'équipe éducative, un bilan financier et éducatif de l'année passée est présenté ainsi que projet éducatif de l'année en cours. Un temps d'échange avec l'équipe, sur le quotidien des enfants clôt cette réunion.

Les parents sont un soutien pour l'équipe. Ils aident à faire vivre le lieu en s'investissant dans diverses tâches tout au long de l'année : tonte de la pelouse, nettoyage des maisonnettes des animaux, désherbage, évacuation des déchets à la déchetterie, petits travaux de bricolage, de couture, organisation d'actions de récolte de fonds pour financer les projets, etc...

Les parents sont invités à partager des moments festifs au cours de l'année, ce sont des moments privilégiés d'échanges entre le personnel et les parents ou les parents entre eux (l'Assemblée Générale, pot de fin d'année...)

Les changements et informations importantes sont affichés et communiqués par mail aux familles.



4.3. *Le Soutien à la parentalité*

L'équipe éducative a comme mission d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif. L'accompagnement à la parentalité se définit davantage comme un cheminement « côte à côte » des parents et des professionnels.

Les professionnels sont confrontés quotidiennement aux inquiétudes ou questionnements des parents au sujet de leur enfant. Ils se situent dans une écoute active de la mère et/ou du père et tentent de les aider à trouver leur propre solution. L'écoute des parents est primordiale, l'échange parfois suffit à désamorcer une situation problématique, mais l'équipe a ses limites et orientera les parents vers des professionnels de santé (pédiatre, psychologue, diététicien....) si besoin.

Au moment des transmissions les parents et les professionnels échangent sur le quotidien des enfants et des éventuelles difficultés rencontrées à la maison ou à la crèche. L'équipe est à l'écoute du parent et de ses demandes. Les parents abordent leurs préoccupations, leurs difficultés sans la crainte d'être jugés. Les professionnels rassurent les parents sur leurs compétences.

A la demande de l'équipe ou des familles, il est possible d'organiser une rencontre parents/professionnelles en entretien privé.

5. L'ENFANT PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE

En 2005, un projet d'accueil régulier d'enfants en situation de handicap a été élaboré en partenariat avec le Conseil Régional. Plus récemment, nous avons participé à la réalisation d'un livret départemental, en partenariat avec la C.A.F. Touraine, des associations de parents, des professionnels du handicap, de la maladie et de l'accueil de l'enfant. Il s'agit d'un outil de réflexion mis à disposition des familles et du personnel.

Ce livret éclaire les parents sur la démarche engagée par le lieu d'accueil et aide les professionnels dans l'accueil de l'enfant ayant des besoins spécifiques

L'ensemble du personnel est sensibilisé aux différents handicaps, certains membres ont suivi des formations (initiation à la langue des signes, accueil de l'enfant différent, accueil de l'enfant présentant les troubles autistiques).

Un membre du personnel référant est défini à l'accueil de l'enfant, il l'accompagnera lors des temps d'éveil et de soins et participera aux réunions

organisées entre les familles et les différents intervenants auprès de l'enfant (CAMPS, Enseignants, professionnels de soins).

Le rythme d'accueil peut être défini, selon le type de handicap, avec les familles, les partenaires de soins ou éducatifs. Un Projet d'accueil individualisé (PAI) rédigé par des professionnels de soins devra être fourni par la famille, lorsque le handicap ou la maladie sont diagnostiqués.

Des personnels issus de milieux spécialisés (Psychomotricien, kinésithérapeute, infirmier...) pourront intervenir auprès de l'enfant, dans la structure.

Toutefois, l'établissement pourra émettre des réserves, si l'enfant a besoin de traitements spécifiques ou bien si le handicap est incompatible avec les contraintes d'infrastructure (escaliers).

6. LES PARTENAIRES

6.1. Les partenaires financiers

6.1.1. La Mairie de Tours

La maison où nous exerçons notre activité est propriété de la Ville, une convention de mise à disposition gratuite est signée entre les deux parties. La Ville de Tours s'engage à soutenir financièrement l'association, une demande de subvention et budget prévisionnel sont transmis chaque année.

Les préinscriptions des familles de Tours s'effectuent auprès du service « Petite Enfance » de la Ville, qui nous transfère les dossiers nous concernant. Les familles doivent nous confirmer leur demande tous les 2 mois par mail.

L'association respecte les normes d'hygiène et de sécurité imposée par les services municipaux et départementaux. Des vérifications sont faites régulièrement par ces différents services.

6.1.2. Le Conseil Départemental

La demande d'agrément est à faire auprès de cet organisme. L'association s'est engagée à accueillir, sur des places d'accueil d'urgence, des enfants dont la famille répond à des critères de difficulté sociale afin de permettre au(x) parent(s) d'accepter une mission d'intérim ou un emploi, de rechercher du travail ou bien de se former.

La structure accueille régulièrement des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique grave. Un état de présences est fourni annuellement, en

conséquence, l'association perçoit une aide financière si les critères définis par le Conseil Départemental sont respectés.

En fin d'année, l'Association doit transmettre des informations concernant la qualification et le temps de travail du personnel, des statistiques sur les demandes et les refus d'inscription.

6.1.3. La Caisse d'Allocation Familiales.

Des données concernant l'activité de la structure ainsi que les données financières réelles et prévisionnelles sont fournis à la C.A.F. à échéances régulières (semestrielles, annuelles ou plus si cet organisme le demande). La Prestation de Service Unique (P.S.U.) de la C.A.F. s'ajoute à la participation des familles pour couvrir 66% de notre prix de revient ou du prix plafond. 70% est versée par acomptes et le solde de 30% à année échue sur transmission des documents comptables de l'année clôturée.

La C.A.F. peut accorder une aide financière pour l'investissement sur présentation d'un dossier avec devis et plan de financement.

6.2 Les partenaires médico socio éducatifs

Dans une dynamique partenariale et d'ouverture à la culture, nous organisons régulièrement des sorties culturelles dans le quartier ou le centre ville.

- **La bibliothèque municipale** (créneau mensuel),
- **Le musée des Beaux Arts** (Ateliers pour tout-petits),
- **Le cinéma d'Art d'Essai** (court-métrages),
- **Les salles de spectacle** (spectacles et concerts jeunes public)

Nous sollicitons également les parents « artistes » pour présenter leur art ou instruments de musique aux enfants autour d'une animation.

Nous partageons nos techniques d'animation avec des professionnelles d'autres **structures Petite Enfance de la ville** (fabrication de marionnettes pour théâtre d'ombres, fabrication d'un livre géant).

Chaque année, nous organisons des **échanges inter-crèches communales et/ou associatives** (présentation de spectacles avec la crèche Tonnelé, fabrication d'abri à insectes avec le Multi-accueil Mini-relais...)

Pour faciliter l'entrée à l'école maternelle des enfants, nous visitons **l'école de quartier** et passons une matinée dans une classe au mois de juin.

Nous débutons un **partenariat avec le Cercle Education Sportive de Tours (C.E.S.T.)**, une association sportive et culturelle du quartier. Les enfants profitent des équipements : tapis, blocs de mousse, poutres, cerceaux, balles... pour développer leurs capacités motrices.



Afin d'éveiller les enfants à la nature et apprendre à la respecter, nous menons différentes actions :

- Observation de la faune et la flore dans les jardins potagers, à chaque saison, et activités de jardinage, création d'abris à insectes... avec une **association de jardiniers**.
- Une journée à la **ferme (Duterie, Coopérative Paysanne de Belêtre)** dans le département d'Indre et Loire.

Nous avons le projet de développer des passerelles entre les générations, notamment avec le public Sénior (**Résidence Domytis et des associations de retraités**) sous forme d'échanges autour d'activités comme la lecture d'histoires, le jardinage ou la cuisine.

Pour être au plus proche des besoins des enfants porteurs d'un handicap et aider l'équipe dans sa tâche, nous travaillons en partenariat avec les **Associations de parents et les organismes spécialisés d'aide aux handicapés** (Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.), Centre d'Action Médico Social Précoce (C.A.M.S.P.), Centre Ressource Autisme, Entraide Naissance, Handicap (E.N.H.37)

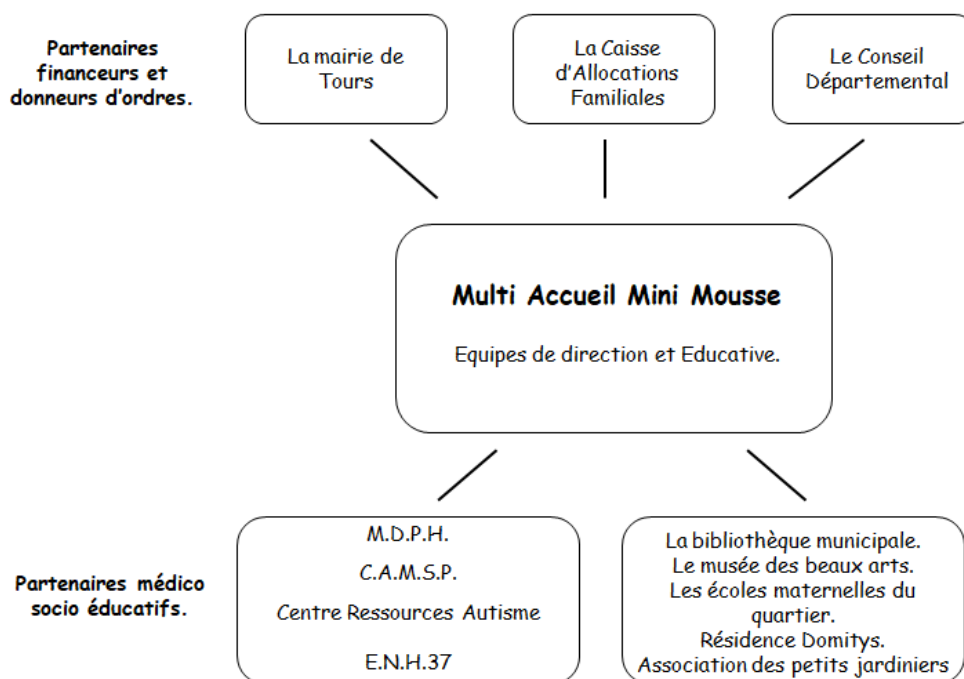


Figure n°1 : Partenaires de Mini Mousse.

LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif ci-après, présente le lieu d'éveil, l'équipe et les valeurs éducatives qu'elle souhaite promouvoir à travers les activités et les relations partagées avec les enfants et leur famille.

7. L'EQUIPE

7.1. Rôle et missions

L'équipe éducative se compose de 11 personnes soit l'équivalent de 9,5 temps complet :

- Danielle AUCOUTURIER, Directrice (DUT Carrières Sociales + 2 ans de formation en comptabilité et gestion d'entreprise). Elle assure la comptabilité et la gestion financière, la facturation aux familles ainsi que les ressources humaines.
- Marie-Claude POULAIN, Educatrice de Jeunes Enfants, Licence de psychologie. Adjointe, Référent Educatif, assure les préinscriptions et inscriptions des familles. Elle est chargée de la coordination sur le plan pédagogique et éducatif. Toutes deux se partagent, les tâches administratives, l'intendance et l'organisation.
- Océane VILMONT, Educateur de Jeunes Enfants, Licence de psychologie.
- Marie GUILLEMOT et Julie FACHIN titulaires d'un diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture.
- Sylvie ROUGER, Roseline BLANCHARD, Sandra DENIAU, Auxiliaires Petite Enfance, titulaires d'un B.E.P. « Sanitaire et Social » et d'un C.A.P. « Petite Enfance ».
- Romane LE GAL, titulaire d'un Master en Sciences de l'Education et en formation pour préparer le C.A.P. « Petite Enfance » et le concours d'auxiliaire de puériculture.
- Ophélie BROSSILLON, titulaire d'un C.A.P. « Petite Enfance ».
- Alexandra PANI, Cuisinière, titulaire d'un C.A.P. « cuisine et Pâtisserie ». Elle confectionne sur place les déjeuners et certains goûters. Elle est en renfort sur les groupes d'enfants les après-midis.

En permanence, 5 professionnelles encadrent chacune un groupe de 5 ou 6 enfants, assurant le bien-être physique et affectif ainsi que les activités d'éveil. Les soins d'hygiène, les repas et l'entretien des locaux sont effectués par l'ensemble du personnel.

L'équipe se réunit une fois par mois pour mettre en place les projets éducatifs, établir les protocoles, améliorer l'organisation, échanger sur des sujets divers afin d'améliorer le bien-être des enfants et de l'équipe.

Le Médecin référent : Avant chaque admission, le Docteur Anaïs Feuillet reçoit les familles à son cabinet situé : 32, place Rabelais, 37000 Tours.

Tél : 02 47 39 17 41

Elle donne son avis lors de l'admission d'un enfant, après examen médical en présence des parents.

Elle assure les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel. Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé. Elle veille également à ce que le cadre soit adapté à l'intégration des enfants en situation de handicap, d'une affection chronique ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière et, le cas échéant, participe au Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Les fiches de poste du personnel se trouvent en annexe (Cf. annexe n°1, n°2, n°3, n°4).

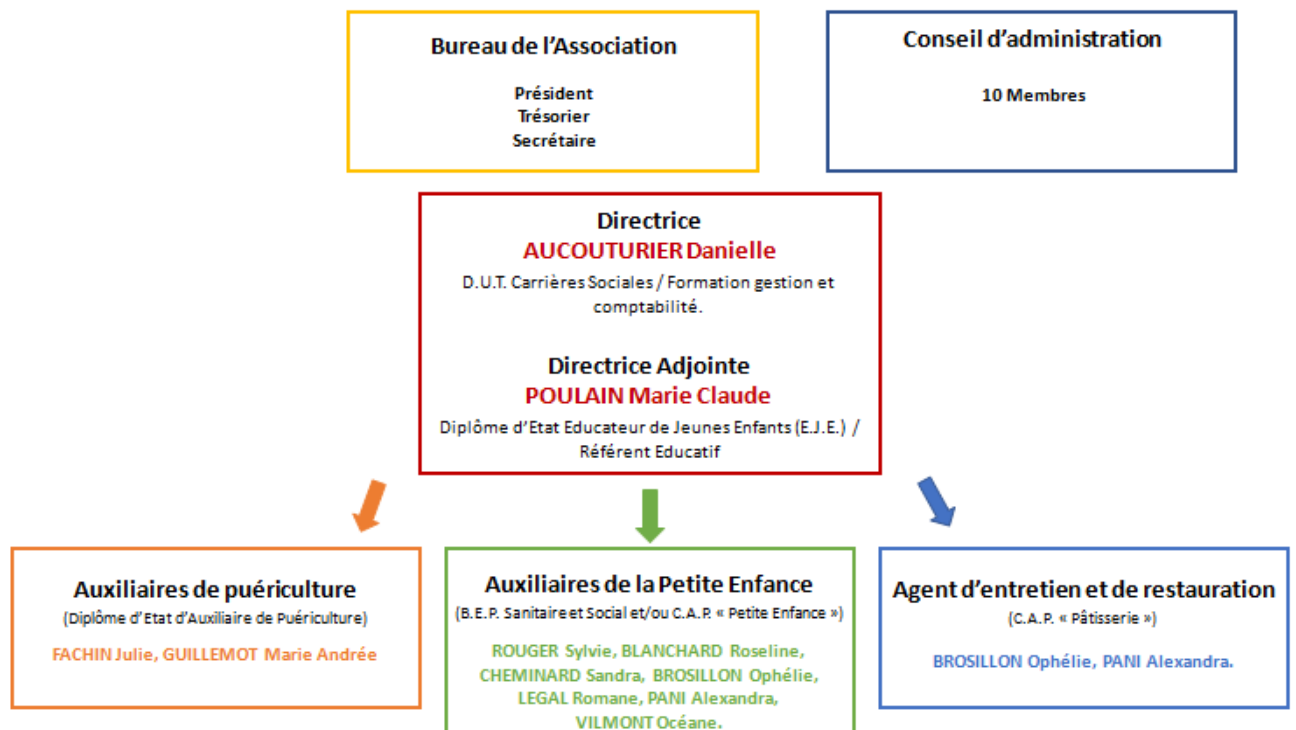


Figure n°2 : Organigramme multi accueil Mini Mousse année 2019 2020.

7.2. Formation du personnel

Au vu du caractère dynamique de notre profession, il est fondamental de mettre à jour continuellement nos pratiques afin de soutenir, accompagner et former l'équipe. Dans ce sens, le personnel dispose de formations continues.

- **Pour l'ensemble du personnel :**
 - La bientraitance (prévenir les douces violences) ;
 - La communication non violente (C.N.V.) (améliorer les relations en situation professionnelle).

- **Formation individuelle :**
 - Sauveteur Secouriste du travail (S.S.T.) (initial et recyclage) ;
 - Les pleurs et les colères du jeune enfant ;
 - L'accueil de l'enfant en situation de handicap ;
 - L'initiation à la langue des signes ;
 - La pédagogie Montessori ;
 - L'écologie en crèche et développement durable ;
 - Diverses formations liées à la direction de la structure.

- **Pour le personnel en Contrat aidé :**
 - C.A.P. « Petite Enfance » ;
 - Préparation au concours d'entrée en Ecole d'Auxiliaire de Puériculture
 - Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E.) Auxiliaire de Puériculture
 - Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E.) Educateur (trice) de Jeunes-enfants.

7.3. L'accueil des stagiaires

Des stagiaires sont très régulièrement accueillis dans notre structure. Les membres de l'équipe sont définis comme tuteur en fonction de leurs compétences et de la formation suivie par le stagiaire.

Nous accueillons différents type de stagiaires :

- C.A.P. petite enfance ;
- Observation découverte du milieu professionnel ;
- Réinsertion professionnelle ;
- Educateur de Jeunes Enfants ; - Auxiliaire de puériculture ;
- Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Service à la Personne ;
- Master sciences de l'éducation ;
- Orthophonistes ;
- Etudiants en psychologie.

8. VALEURS EDUCATIVES MISES EN AVANT ET OBJECTIFS EDUCATIFS

Toute l'équipe éducative de la structure se fixe comme principes et valeurs de travail :

- ❖ **LE RESPECT** : Accueillir tous les enfants quelques soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses. Respecter les parents en tant que tels et les reconnaître dans leur rôle. Respecter l'enfant dans son individualité, son rythme et ses besoins propre.
- ❖ **LA TOLERANCE** : Reconnaître et accepter chacun dans sa différence (culture, religion, handicap...).
- ❖ **LA BIENTRAITANCE** : Proposer un accueil de qualité respectant le bien être et les besoins de l'enfant, dans un environnement adapté.
- ❖ **LA LIBERTE** : Respecter l'enfant dans sa liberté, dans ses choix et dans ses droits à faire ou à ne pas faire.
- ❖ **LA CONFIANCE** : Développer une relation de confiance entre l'équipe et la famille, mais aussi envers l'enfant pour l'aider dans ses apprentissages.

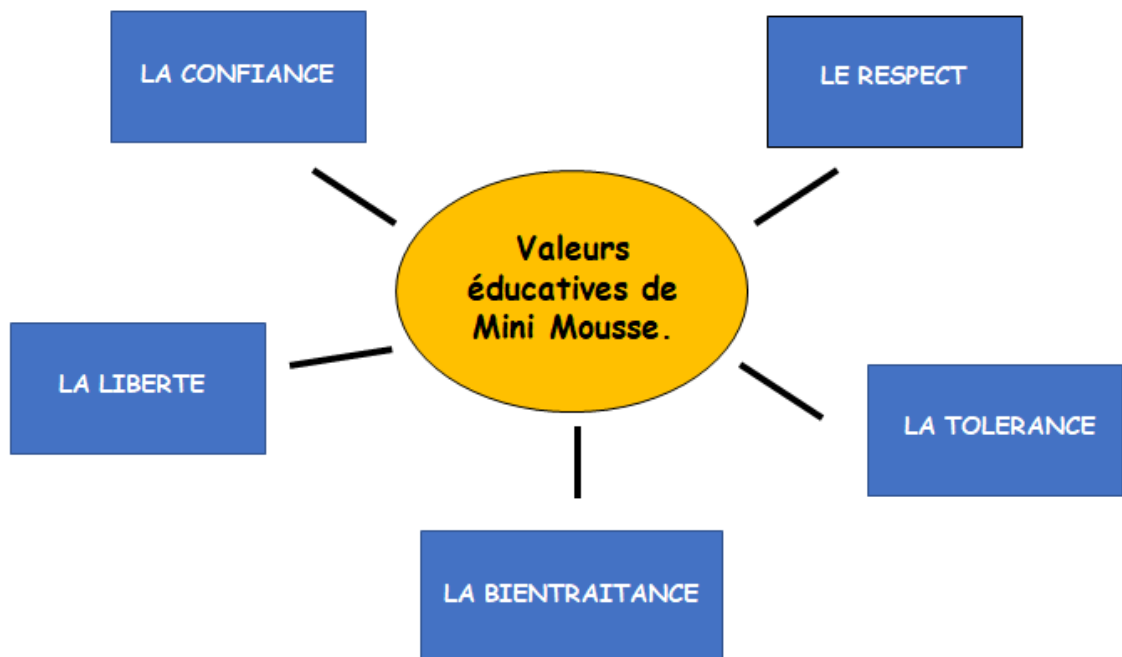


Figure n°3 : Valeurs éducatives de Mini Mousse.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Les **objectifs éducatifs** sont fixés par l'**équipe de Direction**. Ils sont les **axes** de travail des différents acteurs de la structure.

Les **objectifs pédagogiques** sont les **moyens** mis en œuvre par l'**équipe éducative**.

Ils sont tous deux développés ci-dessous.

9. LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

9.1. Reconnaître, accompagner et faciliter au quotidien la fonction parentale.

9.1.1. Accompagner le jeune enfant et sa famille lors de la période d'adaptation.

Le multi accueil se veut être le relai de la famille. L'adaptation est une étape importante pour une bonne intégration à Mini Mousse, pour l'enfant, les parents et les professionnels.

L'attitude bienveillante, l'écoute et empathie du personnel facilite la mise en confiance des parents. Rassurés, ils positivent le système de garde en multi accueil, et l'enfant accepte plus facilement la séparation.

Cette période se déroule généralement sur deux semaines mais peut-être modulée selon le désir et/ou le besoin de l'enfant et de sa famille. Durant ce temps de transition, l'enfant est accueilli par une professionnelle qui l'accompagne quotidiennement.

Les premiers moments passés au multi accueil se font avec le ou les parents. Ceux-ci peuvent ainsi sentir l'ambiance, discuter aisément avec le personnel, observer la façon de travailler de l'équipe, découvrir les locaux.

Pour mieux connaître l'enfant, un questionnaire est rempli par les parents avant la période d'adaptation. C'est un outil facilitant les échanges avec la famille lors du premier jour et cerner au mieux ses



attentes. Les questions portent sur les habitudes du jeune enfant et de sa famille.

Le deuxième jour, il y a une courte séparation (3/4 d'heures environ). Nous insistons sur le fait que l'enfant et le parent se disent au revoir, même si ce moment semble difficile à vivre pour l'un et l'autre. Ce rituel devient vite sécurisant.

Ensuite, nous allongeons les moments passés au multi accueil, demi-journée avec ou sans repas, puis petite journée. Les premiers jours, nous veillons à ce que l'enfant parte avant ou en même temps que la plupart des enfants pour éviter un sentiment d'abandon.

Lorsque le parent a besoin d'être rassuré, nous l'encourageons à téléphoner pour prendre des nouvelles de son enfant.

Lorsqu'il se sentira suffisamment sécurisé, l'enfant pourra être pris en charge par d'autres professionnelles.

9.1.2. Accueillir l'enfant et sa famille le matin et le soir.

Le matin, l'accueil individualisé de l'enfant et de sa famille est un moment privilégié. La relation triangulaire parents-enfant-professionnels permet l'échange d'informations et de transmissions quotidiennes : sommeil, repas, santé.

L'espace est aménagé de telle sorte que l'enfant peut choisir de se rendre vers un jeu et/ou vers le groupe. L'arrivée échelonnée et la mise en place progressive des animations permettent de maintenir des effectifs réduits et de sécuriser l'enfant.

Il peut rester dans les bras de l'adulte s'il en a besoin. Le « doudou » est un objet transitionnel qui peut faciliter cette séparation.

Il est essentiel que le parent exprime son départ de la crèche. Nous proposons à l'enfant de faire un signe d'« au revoir » par la fenêtre. Par ce geste, l'enfant est acteur et accepte mieux la séparation. Ce moment est le prolongement du contact physique avec son parent et permet de se quitter en douceur.

Le soir, le temps d'accueil permet d'échanger et de restituer le déroulé et les temps forts de la journée. Il s'agit d'un moment propice pour communiquer, écouter et répondre à leurs questionnements. C'est un temps de soutien à la parentalité.

9.1.3. Créer des temps d'animations parents/enfants.

Nous encourageons les parents ayant des compétences ou des hobbies à venir les partager avec les enfants. Ces temps d'animation sont créés conjointement avec un

membre de l'équipe éducative. En 2020 par exemple, ont été proposés : matinée guinguette au son de l'accordéon, atelier cuisine, langue des signes française, comptines et histoires anglaises et italiennes.

Chaque trimestre, nous organisons un samedi matin, une animation ayant pour objectif de renforcer la relation parents-enfants et la complicité qui en résulte. Il s'agit d'un moment de partage et d'échanges autour d'activités éducatives. Ce temps est destiné à l'ensemble de la famille et notamment des fratries.

Ces moments festifs sont propices aux échanges entre les familles et l'équipe éducative permettant de renforcer la fonction parentale.

9.2. Accompagner le jeune enfant dans tous les aspects de son développement.

9.2.1. Favoriser la socialisation de l'enfant.

La socialisation de l'enfant correspond à un long processus par lequel l'enfant intègre les valeurs, les normes, les codes, les interdits, les règles de conduite. Dans un même temps, il se construit une identité sociale, apprend à composer avec lui même mais aussi à tenir compte des autres et à trouver sa place au sein du groupe. En effet, loin de n'être qu'une succession de contraintes et de frustrations, la vie en collectivité est aussi source d'enrichissement par la diversité des liens qui se créent entre les enfants et avec les adultes.

Elle répond pleinement aux besoins de rencontrer et d'être en contact avec ses pairs. Les disputes et les conflits sont fréquents dans la petite enfance, notre rôle éducatif est d'apprendre aux enfants à trouver d'autres réponses que l'agressivité ou la violence. Mais aussi de leur apprendre à vivre avec l'autre, à faire avec l'autre, à négocier, faire des concessions.

Au quotidien, toute activité peut donc être support à la socialisation et à l'apprentissage de la vie en groupe. Il revient à l'adulte de savoir guider l'enfant dans cette direction notamment en posant des limites, des règles, un cadre fixe mais sécurisant.

Le multi accueil de par sa fonction tend naturellement à favoriser le vivre ensemble.

9.2.2. Favoriser le développement psychomoteur et permettre la découverte corporelle.

Découvrir son corps, en prendre conscience, savoir ce que l'on peut faire avec dans l'espace, permet à l'enfant de mieux se connaître et acquérir des habiletés motrices.

Les activités psychomotrices répondent au besoin de développer ses capacités physiques, de se dépasser et de prendre confiance en soi.

Au quotidien, des temps d'activités psychomotrices sont proposées, sous différentes formes :

- **Parcours et ateliers moteurs.** Nous utilisons du matériel tel que : éléments modulables, balles/ballons, cerceaux, cordes, briques ...
- **Jeux rythmiques et dansés.** Nous utilisons notamment des rubans, foulards ...
- **Motricité libre.** Mise à disposition de matériel tel que des voitures, toboggans.
- **Yoga et relaxation.** Représentation de postures d'animaux ou objets familiers aux enfants, prise de conscience de son corps grâce à la respiration.



La découverte corporelle passe également par les activités développant la motricité fine faisant appel à la logique des enfants, les incitant à la réflexion.

Ces activités sont proposées sous différentes formes :

Les jeux et jouets éducatifs (perles, clipos, duplos, piquages, puzzles, encastremements, lotos, dominos, jeux de construction...)

9.2.3. Développer le langage.

Chez le tout-petit la communication est en premier lieu non verbale. Avant l'accès au langage, l'enfant peut être frustré de ne pas être compris, afin de l'aider à s'exprimer, nous initiions les enfants à **la langue des signes** sous forme de comptines ou en signant des mots simples lors des moments de vie quotidienne (bonjour, merci, encore, interdit...).

Il est essentiel dès le plus jeune âge de verbaliser les actes du quotidien afin de permettre à l'enfant d'accéder progressivement à la communication verbale. Les activités de langage vont permettre à l'enfant d'acquérir du vocabulaire et développer son imagination.

Au quotidien, la verbalisation constante se manifeste à travers :

- **Les chants et les comptines ;**
- **Les histoires** sous différents supports : livres (seul ou accompagné de l'adulte), kamishibai (*sorte de théâtre ambulante où on raconte des histoires en faisant défiler des illustrations*), castelet pour théâtre d'ombres, plateau à fentes et marionnettes, lampes à histoires, tapis de contes.

9.2.4 Favoriser l'estime de soi.

Cette notion fait référence à l'individualité et la singularité de chaque enfant. Le rôle des professionnels est de faire prendre conscience au jeune enfant qu'il est un être unique. L'accroissement de l'estime de soi et de ses possibilités passe par le renforcement des réussites, l'acceptation des échecs et le profit tiré de chaque expérience.

L'équipe est attentive et cherche à reconnaître et respecter l'individualité de chaque enfant. Pour cela, elle échange avec les parents pour mieux connaître l'enfant ; elle l'observe, identifie ses besoins, comprend, respecte son rythme et prend en compte ses émotions. L'estime de soi passe par l'autonomie et la responsabilisation progressive.



9.3. Accompagner et Développer l'autonomie de l'enfant à travers les actes de la vie quotidienne.

Accompagner l'enfant vers l'autonomie c'est l'autoriser à faire seul, à essayer et ne pas atteindre l'objectif visé du premier coup. C'est l'encourager, le solliciter, le stimuler et l'inciter à faire.

Pour que l'enfant ait envie d'expérimenter, il faut qu'il soit dans un contexte rassurant et que les objectifs visés ne soient pas trop difficiles à atteindre. Cette configuration lui permet de connaître plus de situations de réussite que d'échecs et donc de rester sur un sentiment de plaisir, de fierté qui l'incite à réitérer.

9.3.1. Accompagner le jeune enfant lors des repas.

Nous faisons un travail pédagogique autour de l'alimentation. Les repas sont confectionnés sur place avec des produits frais, de saison. Ils sont variés, équilibrés et un repas végétarien est proposé par semaine. Les bonnes odeurs de cuisine développent l'appétit des enfants et leur curiosité. Ils peuvent ainsi sentir les odeurs des plats en préparation, comme à la maison. Un soin particulier est apporté à la

présentation. L'enfant est sollicité pour goûter aux aliments présentés. Il n'est pas forcé d'en manger s'il n'aime pas.

Nous adaptons la texture des aliments en fonction de chaque enfant (mixé ou morceaux). Nous prenons en compte les problèmes de santé (allergie, maladie ponctuelle). Dans la mesure du possible, les choix religieux ou idéologique des parents tendent à être respectés.



Nous encourageons les enfants à prendre la responsabilité de mettre le couvert, leur bavoir, manger seul, afin de développer leur autonomie. L'ensemble du repas est servi sur un plateau à compartiments. Chacun peut choisir l'ordre dans lequel il va manger les différents mets.

Le repas est un moment privilégié de plaisir et d'échanges entre les enfants eux-mêmes, et avec les adultes.

9.3.2. Prendre soin du jeune enfant et l'accompagner à la propreté.

Le terme de propreté regroupe la notion de nettoyage corporel (débarbouillage et lavage des mains) et le fait de « devenir propre », c'est-à-dire ne plus avoir besoin de couches.

Après chaque repas, les enfants se nettoient le visage et les mains de manière autonome avec des gants adaptés à leur morphologie. De petits miroirs muraux sont disposés à leur hauteur.

Après les activités dites salissantes et les passages aux toilettes, les enfants sont invités à se laver les mains seuls au petit lavabo. Le matériel nécessaire, notamment l'essui main est installé à leur disposition.

L'éducation de la propreté se fait après dialogue avec les parents, au rythme de l'enfant, en douceur. Il faut qu'il y ait continuité avec les pratiques de la maison.

L'enfant est invité à aller sur le pot quand il se sent prêt et quand il le décide. Différents signes indiquent que l'enfant est sur le point de devenir propre : il est gêné quand sa couche est sale ; il la mouille de moins en moins et il fait souvent dans le pot ou les WC.

Nous encourageons l'enfant à être acteur dans cette acquisition. Il y a une période transitoire, où le personnel doit solliciter régulièrement l'enfant à aller aux toilettes. Nous dédramatisons les échecs qui font partis du processus d'apprentissage.

9.3.3. Accompagner le jeune enfant durant la sieste et le temps calme.

L'enfant est encouragé à se déshabiller seul et à disposer ses vêtements dans une panier avec son prénom et sa photo. Cet outil le responsabilise tant dans sa recherche parmi les autres que dans son utilisation.

Durant l'accompagnement à la propreté, les enfants écoutent des histoires pour un retour au calme avant de se voir proposer une sieste. Les enfants ne souhaitant pas dormir, se reposent en temps calme.

Chaque enfant possède son lit avec son prénom et sa photo. Les lits disposés selon un plan défini permettent à chacun de retrouver sa place de manière indépendante.

Un adulte accompagne l'endormissement des enfants et le réveil échelonné de chaque enfant afin de respecter les besoins spécifiques de chacun.

Les enfants malades ou fatigués peuvent être couchés en dehors de la période de sieste dans une petite chambre.

9.3.4. Proposer des activités éducatives favorisant l'autonomie de l'enfant.

Au quotidien, l'autonomie passe par la possibilité de choisir son activité, de détourner des objets de leur fonction première, de créer, de s'exprimer. Les professionnelles veillent à accompagner individuellement chaque enfant selon son caractère et ses possibilités.

Des temps d'activités sous forme de pôles ouverts sont proposés aux enfants au cours de la journée :

- **Jeux d'imitation** (mettre la table, jeux de poupée, le coin cuisine, le garage...);
- **Jeux sensoriels** (sabliers, plaques tactiles, jeux de lumière, transvasements);
- **Malle de vêtements et déguisements** ;
- **Jeux de construction.**

Les enfants les plus téméraires sont observés par les plus réservés qui apprécient rapidement ces différents jeux leur permettant de les investir à leur tour.



9.4 Développer la créativité et les animations de plein air et de découverte.

Développer la créativité d'un enfant c'est lui permettre d'expérimenter, de construire, d'élaborer et donc de grandir. Développer l'imaginaire de l'enfant, c'est lui permettre de faire des associations d'idées, d'inventer des personnages, des situations, de rejouer des situations vécues, d'imiter, de s'exprimer. La capacité représentative va permettre à l'enfant de se représenter des objets, des personnes absentes, d'anticiper ce qui va arriver, de se projeter et donc de se rassurer.



9.4.1. Mettre en place des projets d'animation.

Chaque année, un thème d'animation est choisi en équipe autour duquel les professionnels proposent des activités ludiques et créatives. Exemples : « Vivre et se réjouir ensemble », « La nature au fil des saisons », « Les animaux dans tous leurs états », « Enfants du monde ». C'est un fil conducteur qui permet de créer une cohérence dans les projets d'animation proposés par binômes.

Ces projets d'animation permettant ainsi à chacun se s'approprier le thème et de le faire vivre selon ses compétences. (Cf. Recueil d'activités et de projets)

Liste non exhaustive des Activités d'éveil et de création pouvant être proposées dans les différents projets :

- **Activités manuelles** (Dessin, peinture, collage, pâte à modeler, transvasements) ;
- **Activités culinaires et goût**. Certains plats sont préparés par les enfants (gâteaux d'anniversaire, quiche, pain, biscuits...)
- **Activités musicales** (Chansons, manipulation d'instruments de musique). Régulièrement le personnel anime des goûters musicaux, des spectacles, des mini-concerts ou met en scène des contes sonores.
- **Activités motrices**.

9.4.2. Mettre en place des activités extérieures.

La nature joue sur le bien-être des enfants. Le jardin permet de respirer, de prendre l'air, d'évacuer le stress, le trop plein d'énergie et les éventuelles tensions pouvant apparaître à l'intérieur dans des espaces restreints.

Dans un environnement naturel, les enfants peuvent davantage bouger et faire des expérimentations pour voir ce qu'ils sont capables de faire ce qui renforce leur connaissance d'eux même et leur confiance. Par ailleurs, l'accès à la nature favorise chez les jeunes enfants l'acquisition des compétences individuelles telles que : la créativité, l'envie d'apprendre, d'explorer, l'autonomie, l'autodiscipline, la capacité de concentration ou encore les compétences langagières et capacités de communication.

La nature est donc bénéfique au développement personnel de chaque enfant, mais aussi à leur socialisation. En extérieur, le jeu est plus varié, plus créatif et favorise donc l'intégration sociale, la coopération et l'entraide.

Les activités de plein air sont nécessaires à l'épanouissement de l'enfant, tout au long de l'année, en toute saison. Notre grand jardin a une place primordiale dans notre projet ; les familles y sont très attachées.

Nous y organisons :

- **Des activités motrices** (structure motrice, porteurs, draisiennes, ballons...) ;
- **Des jeux d'eau** en été ;
- **L'observation de petites bêtes** ;
- **Des activités sensorielles** (carrés aromatiques) ;
- **Des jeux d'imitation** (cabane, marchande) ;
- **Des jeux de transvasement** dans le bac à sable ;
- **Du Land Art** (tableaux éphémères avec des éléments naturels trouvés dans le jardin).

Quand le temps le permet, nous y proposons **des activités manuelles** (peinture, collage) **ou musicales** (danse, chant...). Les enfants s'expriment dans un espace ouvert, sur des supports différents s'inspirant de l'environnement.

9.4.3. Prendre soin des animaux.

Deux enclos abritant deux poules et deux lapins sont situés au fond du jardin. Sous la surveillance des professionnels, les enfants participent quotidiennement aux soins dispensés aux animaux (graines, eau, épluchures de légumes, restes de cantines).

Les œufs ramassés ne peuvent être consommés sur place par les enfants et sont donc vendus au profit de l'association.

L'entretien des litières est effectué de manière hebdomadaire par les parents volontaires.

L'élevage de petites bêtes nous permet d'observer l'évolution de certaines espèces de la larve à l'animal (phasmes, grenouilles, ténébrions)

9.4.4. Entretien du jardin et du potager.

Le jardin est un espace arboré de 700 m², comprenant des parterres floraux, un espace de plantes aromatiques, un potager, des arbres fruitiers et une pelouse.

L'ensemble de cette végétation demande un entretien régulier et conséquent. Les familles y participent activement, ainsi que les professionnels et les enfants.

Des activités jardinage sont proposées selon les saisons. Les plantations faites par les enfants dans le potager permettent la cueillette et dégustation de fruits et légumes en été.



Ces activités permettent de découvrir l'évolution de la plante (de la graine au fruit).

9.5. Agir sur l'environnement de l'enfant

9.5.1. Aménager l'espace.

Le multi accueil est un "particulier" de 200 m² situé dans le quartier Velpéau au cœur de la ville de TOURS.

Il se compose de 3 niveaux ayant des spécificités :

- **Au rez de chaussée** : Un hall d'entrée, une salle aménagée de tables pour les activités et les repas, une cuisine, un vestiaire enfants, une salle de bain, des toilettes adultes.
- **Au premier étage** : Un atelier de peinture et activités salissantes, deux salles de repos transformables en une grande salle de motricité, une salle de bain.
- **Au deuxième étage** : Un bureau, une chambre, un espace jeux d'imitations, une salle de lecture.

L'espace est aménagé pour proposer aux enfants, des activités variées, afin de répondre à leur soif de découverte et leurs différents besoins. L'aménagement est adapté à la morphologie des enfants (petits toilettes, lavabos, chaises, tables).

Les professionnels cherchent à proposer un lieu accueillant et de bien être pour les familles et les enfants en personnalisant des éléments quotidiens tels que : les portes manteaux, les pochettes à doudou par exemple.

9.5.2. Adopter une démarche éco responsable.

Le développement durable est une priorité pour le Multi accueil et de nombreuses démarches éco-responsable sont mises en place :

- **Diminution des emballages** en privilégiant le « fait maison » y compris pour les laitages et compotes.
 - **Recyclage des déchets végétaux** dans un composteur et lombricomposteur (ainsi que donnés aux lapins). Le compost ainsi fabriqué sert d'engrais naturel dans le potager.
- **Les restes de repas nourrissent les poules.**
- **Utilisation des produits nettoyants « faits maison »** pour l'entretien des locaux.
(A base de vinaigre et bicarbonate de soude pour les surfaces et de savon noir pour les sols).

Dans la continuité de cette démarche écologique, nous utilisons des lingettes en tissus lavables et gants de toilette pour les soins des enfants. Des sacs en tissus imperméables et lavables sont mis à disposition des familles pour les vêtements souillés.

9.6. Favoriser une dynamique de quartier

9.6.1. Développer les partenariats.

Afin de s'ouvrir vers l'extérieur, d'enrichir les expériences des enfants et des professionnels différents partenariats sont mis en place :

- **La Bibliothèque de la Rotonde** : De manière mensuelle, une animation « l'heure du conte » est proposée par les animatrices de la Bibliothèque. Cette sortie est l'occasion d'emprunter des livres qui seront lus au multi accueil.
- **La Maison de retraite Domitys** : Ces échanges intergénérationnels sont d'une richesse incroyable. Le partage autour d'activités musicales, manuelles et créatives enrichit notre pratique. Ces temps d'animation se déroulent dans nos deux structures respectives.
- **Le Cercle d'Education Sportive de Tours (C.E.S.T.)** : De manière mensuelle, nous avons la possibilité d'utiliser les locaux tels que le dojo permettant d'enrichir les activités motrices proposées au multi accueil. (Cf. Convention de partenariat)
- **Le Musée des beaux arts** : Le musée nous propose des interventions cherchant à développer la sensibilité artistique des enfants.

D'autres sorties pédagogiques ou intervenants extérieurs sont proposés en fonction des opportunités. Cela permet d'enrichir nos projets : Musicien, marionnettiste, professeur de yoga, spectacles, cinéma, journée à la ferme, pique niques dans des lieux ayant un intérêt pédagogique pour les enfants (petit jardin ouvriers, forêt, jardin botanique).

9.6.2. Favoriser le commerce de proximité.

Il est primordial d'élaborer nos menus, de faire nos achats chez les commerçants du quartier (boucher, boulanger, primeur) et de préparer nos repas.

Cette démarche nous permet de contrôler la qualité des produits utilisés et l'équilibre des repas proposés.



10. JOURNEE TYPE D'UN ENFANT AU MULTI ACCUEIL.

La journée d'un jeune enfant est rythmée, trouvez ci-dessous le déroulement d'une « journée type » :

7h45 à 9h15 : Accueil des enfants : Jeux libres et histoires.

9h15 à 9h30 : Tous les enfants se retrouvent pour se réhydrater et l'équipe en profite pour faire un temps d'animation (musique, comptines, langue des signes...)

9h30 à 11h00 : change, jeux libres et activités structurées.

11h00 à 12h45 : Repas en deux groupes, change, jeux libres.

12h45 à 15h30 : Sieste, activités, jeux libres

15h30 à 18h00 : Goûter en deux groupes. Activités.

18h00 à 18h45 : Jeux libres, Départ

Les horaires sont à titre indicatifs et peuvent varier selon les aléas de la journée.

11. LES PROJETS D'ANIMATION



Quatre ou Cinq professionnelles (une éducatrice de jeunes enfants, les auxiliaires et les Assistantes d'animation) sont présentes pour entourer, écouter, parler aux enfants, s'occuper de leur bien-être et organiser les divers ateliers.

Chaque année un projet éducatif est défini par l'équipe et sert de fil conducteur aux différentes activités.

11.1. Le thème de l'année 2019 est :

« Savoir vivre et se réjouir ensemble »

Mini Mousse est un premier lieu de socialisation pour la majorité des enfants. A la crèche, l'enfant découvre son appartenance à une même communauté d'âge. Mais le « vivre ensemble », peut parfois trouver ses limites pour certains enfants. En effet, le bruit, le mouvement, les effectifs et le fait de devoir partager l'attention de l'adulte avec tout un groupe d'enfants, peut provoquer un sentiment « d'insécurité », voire de conflit.

Notre projet, cette année se veut être un projet qui favorise la rencontre de l'autre et aide chaque enfant à trouver sa place dans le groupe. Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de l'autre et de ses différences, dans des interactions de coopération et des relations bienveillantes.

Nous allons accentuer notre pratique professionnelle sur le respect des règles de vie en collectivité lors des moments de vie quotidienne mais également lors des temps de jeux et d'activités. Les professionnelles chercheront à chaque moment de la journée à favoriser la compassion, l'altruisme, la sensibilité de chaque enfant envers les autres, dans le respect des différences.

IL a également pour ambition de favoriser le lien social entre les générations en permettant aux enfants et adultes (équipe éducative mais aussi parents, grands-parents, intervenants extérieurs ...) de se rencontrer et de partager des activités ensemble.

Ce projet est basé sur la richesse des échanges, des rencontres et tend à favoriser la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Les enfants, leur famille, l'équipe éducative vont cheminer ensemble vers des objectifs communs qui vont permettre de vivre des expériences et des échanges riches et variés.

C'est en binôme que les professionnelles ont créé des projets d'animations à partir de leurs compétences. Ils se veulent aborder des activités variées, complémentaires et construites.



11.2. Les objectifs et les projets d'animation

Afin de répondre à ce projet, différents objectifs sont posés :

- Apprendre à vivre en harmonie avec les autres en acceptant les nécessaires frustrations de la vie en collectivité ;
- Entretenir un climat d'écoute et d'échanges, de confiance et de respect mutuel ;
- Avoir plaisir à être ensemble dans une ambiance chaleureuse ;
- Elaborer les règles de vie à partir des besoins des enfants ;
- Favoriser la coopération dans le groupe, entre les enfants mais aussi avec les adultes
- Découvrir et accepter l'autre dans sa différence
- Proposer des activités festives favorisant le vivre ensemble tout au long de l'année.

Divers projets en binômes ouverts aux parents et autres adultes qui le souhaitent :

- **Atelier de paroles** : « **Bla bla Kid** » (*Romane et Marie*) : Temps d'échanges pour encourager les enfants à s'exprimer devant le groupe en respectant certaines règles (« ne pas parler tous ensemble », « écouter celui qui parle », « ne pas couper la parole...»). Les sujets de discussion pourront être libres ou proposés par l'adulte à partir d'une image, d'un album. Les échanges seront notés et consignés dans un cahier.
- **Danse et motricité** : « **bouge ton corps** » (*Ophélie et Roseline*) : dans cet atelier d'expression corporelle, les enfants seront invités à participer à des activités motrices avec notamment des parcours moteurs, des jeux dansés afin de développer la confiance en soi, l'entraide.
- **Jeux de société** : « **à vous de jouer** » (*Alexandra et Julie*) : le respect des règles et de l'autre (attendre son tour, respecter les règles du jeu...) et la coopération dans le groupe s'apprendront ici, en participant à des jeux coopératifs par petits groupes. En fin d'année, les enfants inventeront et fabriqueront un nouveau jeu.
- **Activités intergénérationnelles** : « **viens jouer avec moi** » (*Sylvie et Marie-Claude*) : afin de rapprocher les générations et favoriser les moments d'échanges et de partage, diverses activités seront proposées (lectures d'histoires, atelier cuisine, jardinage, musique et chant...). Ces ateliers seront ouverts aux familles (parents, grands-parents...) ainsi qu'aux résidents de la maison de retraite du quartier. Ceux qui le souhaitent, pourront participer aux activités proposées ou proposer de nouveaux ateliers selon leurs compétences. Ces ateliers se veulent être des moments de partage, de complicité et de plaisir.

• « **Tous ensemble et hop !** » (*Océane et Sandra*) : L'idée est de construire une grande œuvre en utilisant comme premier support l'imaginaire des enfants. Les activités manuelles et créatives (peinture, collage, coloriage, gommettes), permettront d'agrémenter cette œuvre par la fabrication de déguisements. Nous mettrons en scène cette œuvre collective en créant une histoire pour le plaisir des petits et des grands.

• **Spectacles participatifs « tous artistes »** (*Danielle et Marie-Claude*) : chaque mois, nous proposerons un spectacle participatif et interactif. Les enfants, les parents et grands-parents disponibles, l'équipe, seront convier au cours du spectacle à participer activement (chanter, lire une histoire ou une poésie, choisir une suite, animer une marionnette, rythmer une chanson avec un tambourin...), afin que chacun soit réellement acteur et que le spectacle soit le résultat d'une vraie coopération.



• **Ateliers parents-enfants : « Funny family ! »** (*Océane et Marie-Claude*) : propositions d'ateliers : spectacles, musique, cuisine... Nous proposerons 3 temps dans l'année, pour favoriser les échanges entre les familles et les professionnelles. Ces animations se dérouleront le samedi matin de 9h30 à 11h00. L'objectif est de soutenir les parents dans leur fonction d'éducation en proposant des temps animés et en partageant un moment convivial. La première animation aura lieu le samedi 15 décembre 2019.

- **Journées festives** : nous avons prévu des journées à thème plusieurs jours dans l'année : fête des citrouilles (jeudi 7 novembre 2019), Noël (mardi et mercredi 17 et 18 décembre 2019), épiphanie, carnaval, fête de la musique. Pour chaque journée, un binôme différent de l'équipe aura en charge de l'organisation des festivités, décoration des locaux, animations (déguisements, grands jeux collectifs, musique et danse...).



- **Partenariats** avec des associations, institutions, services et équipements locaux, dans le domaine éducatif, culturel, sanitaire ou social (club sportif CEST, résidence personnes âgées Domitys rue Dr Herpin, asso de jardiniers, bibliothèque, ludothèque, école Raspail ...). Ces partenariats permettent une ouverture sur le quartier et mobilise des compétences et des ressources dont nous ne disposons pas en interne. Des sorties régulières seront organisées tout au long de l'année mais aussi des échanges ; par exemple, après avoir été observer les jardins associatifs, les jardiniers viendront animer des ateliers jardinage dans notre potager ; après avoir été partager un goûter à la maison de retraite, des personnes âgées pourront venir à crèche faire un gâteau avec les enfants.



TABLE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Fiche de poste de la directrice.

Annexe n°2 : Fiche de poste des auxiliaires de l'Educatrice de Jeunes Enfants.

Annexe n°3 : Fiche de poste des auxiliaires de puériculture.

Annexe n°4 : Fiche de poste des auxiliaires Petite Enfance.

Annexe n°5 : Les locaux de Mini Mousse.

Fiche de poste Directrice

La directrice assume la responsabilité générale de la structure par Délégation du Conseil d'Administration.

Compétences clés

- Sens des responsabilités.
- Capacité d'organisation.
- Capacité d'écoute et de communication, facultés pédagogiques.
- Faculté à travailler en équipe ainsi qu'à créer la relation avec les familles, capacité d'initiatives.
- Aptitude à comprendre les besoins des enfants, maîtrise des différentes étapes du développement du jeune enfant.
- Capacités d'adaptation aux différents besoins des enfants et aux situations d'urgence.

Définition des tâches

• Taches administratives et comptables :

- Effectuer toutes les tâches comptables : encaissement des chèques et règlement des factures, enregistrement sur les journaux comptables, tenue des livres comptables, rapprochement bancaires, préparation du bilan.
- Préparer la paie établie par le Cabinet d'Expertise Comptable, enregistrer le journal de paie. Faire les virements de salaires et effectuer le paiement des charges sociales.
- Gérer les arrêts maladie, les congés payés, les demandes de formations : déclaration et suivi.
- Etablir les budgets prévisionnels, les rapports d'activités.
- Préparer les demandes de subventions, rechercher les financements.
- Etablir la facturation et transmettre aux familles, suivi et relance. Etablir les documents pour la déclaration d'impôt ou les organismes prestataires.
- Etablir les documents exigés par les organismes financeurs.

• Intendance :

- Veiller à l'approvisionnement des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et d'entretien, du matériel éducatif et petit équipement. Etablir les menus en concertation avec la cuisinière, faire les achats d'alimentation et d'entretien courant. Les achats peuvent être délégués à d'autres membres du personnel

• Relation avec les familles :

- Recevoir des parents lors de l'inscription de l'enfant, même si cette tâche est déléguée à son adjointe, expliquer le règlement intérieur et le projet d'établissement.
- Préparer les entrées, le planning, le suivi des dossiers en collaboration avec l'E.J.E.
- Participer à l'organisation des conditions d'accueil de l'enfant et sa famille.
- Reconnaître et faciliter au quotidien la place des parents.
- Valoriser ou soutenir les compétences parentales.
- Rencontrer les parents en rendez-vous en cas de difficultés: mal-être de l'enfant, difficulté de l'équipe dans son travail éducatif avec l'enfant.
- Confidentialité, discrétion.

- **Gestion du personnel :**
 - Gérer l'équipe éducative et le personnel de service et veiller au bon fonctionnement de la structure.
 - Favoriser une dynamique de travail en équipe.
 - Etablir les plannings du personnel ou déléguer cette tâche à l'éducatrice de jeunes-enfants.

- **Hygiène, sécurité et entretien.**
 - La directrice doit faire appliquer les normes d'hygiène et de sécurité dans l'établissement (suivi des protocoles).
 - Tenir les registres de sécurité à jour, assurer le suivi des contrats,
 - veiller au bon fonctionnement des matériels.
 - Gérer les petits travaux d'entretien des matériels
 - Assurer un environnement agréable aux enfants, aux familles et au personnel : gérer les petits travaux d'entretien intérieur et extérieur.

- **Taches éducatives :**
 - Effectuer l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil, à la garde et à l'éveil des enfants en dehors du temps de travail administratif et en remplacement d'un membre de l'équipe éducative.

- **Participation à l'entretien du matériel et des locaux**
 - Nettoyage du matériel utilisé pour la toilette, les repas, et les différentes activités.
 - Remise en ordre des locaux, rangement du matériel.
 - Respect des consignes de sécurité concernant le matériel, les locaux utilisés et les personnes.

Positionnement hiérarchique

Placé sous l'autorité hiérarchique du bureau de l'Association.

Relations fonctionnelles

Relation quotidienne avec les enfants et les parents.

Echanges réguliers avec les différents membres de l'équipe.

Relation ponctuelles et selon les besoins avec les membres du bureau, participation aux réunions du Conseil d'Administration. Organisation et préparation de l'Assemblée Générale (rapport budgétaire et d'activité)

Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (médecin, etc.).

Relations avec les organismes de tutelle et les partenaires financiers.

Relations avec les organismes sociaux : URSSAF, Caisse de retraite, de prévoyance, CPAM

...

Relation avec les organismes de formation du personnel et des stagiaires.

Relations, selon les cas, avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap).



Fiche de poste Educatrice de Jeunes-Enfants / Adjointe à la responsable.

Dans le cadre du projet d'établissement, l'éducatrice de jeunes enfants effectue l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil, à la garde, et à l'éveil des enfants. Elle participe à la pérennisation, à l'évolution des activités encadrées. Elle coordonne le projet éducatif.

En l'absence de la directrice, elle est responsable de la sécurité et du confort des enfants et veille au bon fonctionnement de la structure.

Elle exerce par délégation de la directrice, des tâches d'intendance et d'organisation du temps et de l'espace.

Compétences clés

- Aptitude à comprendre les besoins des enfants, maîtrise des différentes étapes du développement du jeune enfant.
- Capacité d'écoute et de communication, facultés pédagogiques.
- Capacité d'adaptation aux différents besoins des enfants et aux situations d'urgence.
- Faculté à proposer un environnement adapté et propice au développement psychomoteur du jeune enfant.
- Sens de l'imagination et créativité dans les activités quotidiennes.
- Faculté à travailler en équipe ainsi qu'à créer la relation avec les familles.
- Capacité d'initiatives.
- Sens des responsabilités.
- Capacité d'organisation.

Définition des tâches

- **Elaboration et mise en œuvre des projets éducatifs**
 - Collaborer efficacement au travail d'équipe dans le cadre du projet de la structure.
 - Conduire des projets éducatifs en lien avec le projet d'établissement.
 - Soutenir et accompagner l'équipe afin de maintenir une cohérence d'intervention dans le cadre des projets éducatifs et sociaux.
 - Favoriser une dynamique de travail en équipe.
 - Evaluer le déroulement et les effets des activités menées dans le cadre du projet éducatif.
- **Animation et mise en œuvre des activités éducatives**
 - Etablir des relations éducatives avec les enfants.
 - Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil.
 - Formuler un avis sur le choix des matériels éducatifs.
 - Organiser et aménager les espaces de jeux, en concertation avec l'équipe éducative.
 - Assurer la maintenance des matériels éducatifs.
- **Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants.**

- Assurer au même titre que les Auxiliaires Petite Enfance, les soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants.
- Analyser les besoins (affectifs, physiologiques, matériels) des enfants.
- Créer et instaurer les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant (hygiène, confort, etc.).
- Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer la directrice de la structure.

- **Gestion de la relation avec les parents**

- Participer à l'organisation des conditions d'accueil de l'enfant et sa famille.
- Accueillir les parents, les recevoir lors des admissions, expliquer le règlement intérieur et le projet d'établissement en partenariat avec la directrice.
- Reconnaître et faciliter au quotidien la place des parents. Valoriser ou soutenir les compétences parentales.
- Transmission des informations quotidiennes aux parents.
- Taches partagées avec la directrice : recevoir les parents lors de l'inscription de l'enfant, expliquer le règlement intérieur et le projet d'établissement. Assure le suivi des préinscriptions communes avec la Mairie de Tours.
- Confidentialité, discrétion.

- **Taches administratives**

- Gestion des inscriptions, des plannings des enfants sur le logiciel de gestion de crèche, en partenariat avec la directrice. Importation et exportation et vérification des données.
- Calcul du taux horaire des familles en lien avec la CAF, lors d'une admission.
- Gestion des préinscriptions. Participation aux réunions avec le service petite enfance de la Ville de Tours.
- En cas d'absence prolongée de la directrice : dépôt en banque des règlements des familles.

- **Intendance**

- Partage des tâches avec la directrice concernant la préparation des commandes : alimentation, produits d'entretien courants, petit équipement, fournitures pour activités...

- **Gestion du personnel**

- En l'absence de la directrice, coordonner l'ensemble de l'équipe (personnel éducatif et personnel de service) et veiller au bon fonctionnement de la structure (gérer les absences du personnel).
- Favoriser une dynamique de travail et une bonne communication dans l'équipe.
- Etablir les plannings du personnel en concertation avec la directrice.

- **Formation et encadrement des stagiaires**

- Accompagner et former les stagiaires et apprentis qu'elle encadre.

- **Participation à l'entretien du matériel et des locaux**

- Nettoyage du matériel utilisé pour la toilette, les repas, et les différentes activités.
- Remise en ordre des locaux, rangement du matériel.
- Respect des consignes de sécurité concernant le matériel, les locaux utilisés et les personnes.

- **Activités spécifiques**

- Prise en charge d'enfants porteurs d'un handicap.
- Réalisation de supports audiovisuels.

Positionnement hiérarchique, autonomie et responsabilité

Placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de la structure et du Président de l'Association.

Autonomie dans la mise en œuvre des activités et dans la relation avec l'enfant.

Autonomie pour encadrer des stagiaires et apprentis.

Projet éducatif défini, suivi et évalué avec la directrice.

Relations fonctionnelles

Relation quotidienne avec les enfants et les parents.

Echange réguliers d'informations avec la directrice (temps hebdomadaire) ainsi qu'avec les différents membres de l'équipe.

Relation avec les membres du bureau : participation aux réunions du Conseil d'Administration. Présentation des projets pédagogiques lors de l'Assemblée Générale.

Relations ponctuelles avec les personnels intervenant dans la structure (médecin).

Relation avec les partenaires financiers lors de réunions d'informations avec la CAF ou de bilans semestriels avec la Mairie.

Relations, selon les cas, avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap).

Relations avec les organismes de formations des stagiaires et apprentis.

Annexe n°3 : Fiche de poste des auxiliaires de puériculture.



Fiche de poste Auxiliaire de Puériculture D.E.

Compétences clés

- Capacité à encadrer des enfants.
- Capacité à favoriser l'éveil et le développement de l'enfant,
- Aptitude pour la communication, à l'animation et à la pédagogie.
- Sens de l'accueil, disponibilité, discrétion.
- Capacité d'adaptation à divers publics et aux situations d'urgence.

Définitions des taches

• **Encadrement des enfants et mise en œuvre des activités éducatives**

- Créer et mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Etablir des relations éducatives avec les enfants
- Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil.
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Assurer les soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants.
- Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer la responsable de la structure.

• **Participation à l'élaboration du projet éducatif**

Avec le soutien de l'éducatrice de jeunes enfants, l'auxiliaire participe à l'élaboration du projet éducatif, en proposant et mettant en place des activités, dans le respect du projet d'établissement.

• **Gestion de la relation avec les parents**

- Participer aux bonnes conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille
- Assurer l'adaptation d'un enfant en tant que personne de référence.
- Accueillir les parents.
- Transmettre les informations quotidiennes aux parents.
- Confidentialité, discrétion.
- Soutien à la parentalité

• **Participation à l'entretien du matériel et des locaux**

- Nettoyage du matériel utilisé pour la toilette, les repas, et les différentes activités.
- Remise en ordre, nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel.
- Respect des consignes de sécurité concernant le matériel, les locaux utilisés et les personnes.
- Participer à l'aménagement des espaces de jeux.

• **Formation et encadrement des stagiaires**

- Transmettre et partager des connaissances avec les stagiaires qu'il encadre.
- Accompagner et former les stagiaires.

- **Activités spécifiques**

- Prise en charge d'enfants porteurs d'un handicap.

Positionnement hiérarchique, autonomie et responsabilité

Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la structure et du Président de l'Association.

L'Auxiliaire de puériculture diplômée d'un CAP d'Auxiliaire de Puériculture assure la continuité de responsabilité sur le lieu de travail en l'absence de la Directrice et de l'Éducatrice de Jeunes-Enfants.

Travail en équipe coordonné par l'éducatrice de jeunes-enfant pour la mise en place et la réalisation du projet éducatif annuel.

Autonomie complète ou en binôme pour encadrer des stagiaires sous la responsabilité finale de la directrice.

Autonomie complète dans la mise en œuvre d'activités et dans la relation avec l'enfant.

Relations fonctionnelles

Relation quotidienne avec les enfants et les parents.

Echange réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique.

Relations régulières avec les différents membres de l'équipe.

Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (médecin, etc.).

Relations, selon les cas, avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap).



Fiche de poste Auxiliaire Petite Enfance

Compétences clés

- Capacité à encadrer des enfants.
- Capacité à favoriser l'éveil et le développement de l'enfant,
- Aptitude pour la communication, à l'animation et à la pédagogie.
- Sens de l'accueil, disponibilité, discrétion.
- Capacité d'adaptation à divers publics et aux situations d'urgence.

Activités

• Encadrement des enfants et mise en œuvre des activités éducatives

- Créer et mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Etablir des relations éducatives avec les enfants
- Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil.
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Assurer les soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants.
- Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer la responsable de la structure.

• Participation à l'élaboration du projet éducatif

Avec le soutien de l'éducatrice de jeunes enfants, l'auxiliaire participe à l'élaboration du projet éducatif, en proposant et mettant en place des activités, dans le respect du projet d'établissement

• Gestion de la relation avec les parents

- Participer aux bonnes conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille
- Assurer l'adaptation d'un enfant en tant que personne de référence.
- Accueillir les parents.
- Transmettre les informations quotidiennes aux parents.
- Confidentialité, discrétion.
- Soutien à la parentalité

• Participation à l'entretien du matériel et des locaux

- Nettoyage du matériel utilisé pour la toilette, les repas, et les différentes activités.
- Remise en ordre, nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel.
- Respect des consignes de sécurité concernant le matériel, les locaux utilisés et les personnes.
- Participer à l'aménagement des espaces de jeux.

- **Formation et encadrement des stagiaires**
 - Transmettre et partager des connaissances avec les stagiaires qu'il encadre.
 - Accompagner et former les stagiaires.

- **Activités spécifiques**
 - Prise en charge d'enfants handicapés.

Positionnement hiérarchique, autonomie et responsabilité

Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la structure et du Président de l'Association.

Travail en équipe coordonné par l'éducatrice de jeunes-enfant pour la mise en place et la réalisation du projet éducatif annuel.

Autonomie complète ou en binôme pour encadrer des stagiaires sous la responsabilité finale de la directrice.

Autonomie complète dans la mise en œuvre d'activités et dans la relation avec l'enfant.

Relations fonctionnelles

Relation quotidienne avec les enfants et les parents.

Echange réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique.

Relations régulières avec les différents membres de l'équipe.

Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (médecin, etc.).

Relations, selon les cas, avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap).

✓ Espaces extérieurs :



Jardin abritant enclos avec poules et lapins.



Terrasse de 70m².



Le potager



✓ Différents espaces se distinguent dans la maison :

- Salles de bain : espace de soins.



Toilettes et table à langer rez-de-chaussée.



Table à langer et toilettes 1^{er} étage.



Toilettes 2^e étage.

- Espace repas :



Salle à manger.

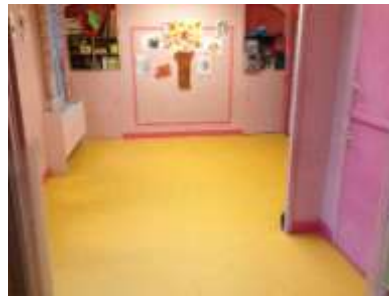


Cuisine.

- Salles de repos et d'activités.



Salle d'activités et de repos 1^{er} étage.



Salle de repos au 2^e étage

- Salles d'activités spécifiques.



Salle de jeux rez de chaussée.



Salle de peinture 1^{er} étage.



Salle jeux d'imitation 2^e étage.



Salle de lecture 2^e étage.